

Parcours pédagogique : réunion préliminaire du 26 février 2014

Lieu : Syndicat de Rivière à Salles

Présents : Mr Laurent Vergnes (SRMCV)
Mr Philippe Terroux (SIAEP Roucarié et SIAEP Carmaux)
Mr Jeremy Pringault (CPIE)
Cégaïa : 5 représentants
Excusé : Mr Ichard (CCSC)

1) PRÉSENTATION DU PROJET :

- Un tour de table permet d'envisager les différentes possibilités qui existent pour mettre en place cette installation (présentation du CPIE).
- Visualisation du secteur grâce aux photos et au plan du cadastre.
- Mr Terroux informe des contraintes liées au périmètre immédiat et aux attendus de l'arrêté de 2004 ; dès qu'un avant-projet de cheminement sera réalisé, il se propose de le transmettre à l'A.R.S. pour validation officielle.
- Mr Laurent Vergnes explique que ce parcours constitue une plus-value à condition de respecter le biotope : éviter le piétinement, respecter l'écoulement des rus, etc...

2) PROSPECTIVE :

- Identifier ce qui fait l'intérêt du parcours : inventaire (zone humide, faune, flore,...)
- Identifier les caractéristiques topographiques et cadastrales
- Identifier les infrastructures les plus adaptées au projet : cheminement de confort et respect des usages, du cadre géographique actuel et à venir (sentier de randonnée)....
- Identifier les utilisateurs : grand public, scolaires, ...

3) PHASE OPÉRATIONNELLE du PROJET :

- Collecte des informations par le CPIE : mise en scène du projet : plusieurs mois
- *1^{ère} étape* : Amélioration du cheminement : aménagements sommaires pour un déplacement de confort peut être envisagé pour la « fête de l'eau » en Septembre (SMRCV). Cela constitue la première étape visible de la réalisation du projet.
- *2^{ème} étape* : les scolaires du Carmausin seront invités à participer à l'élaboration Cela à partir de l'année scolaire 2014-2015.
Un suivi pédagogique du parcours peut s'envisager à long terme.

4) MISE EN OEUVRE :

- **Commande est faite au CPIE** de construire un avant projet : aménagements, prix, programmation,....
- **Qui porte le projet** : le SMRCV pense pouvoir inclure ce projet dans son plan de communication : il devra être validé par les élus.
- **Partenaires** : CCSC pour le conventionnement et....
Agence de l'eau A G
Conseil Général et Conseil Régional
SIAEP Roucarié et SIAEP Carmaux
- **Calendrier** :
Juin 2014 : les bases de l'avant projet nous seront communiquées par le C.P.I.E.
De juin à Septembre : aménagement sommaire pour la « Fête de l'eau »,
participation de Cégaïa. (*1^{ère} étape*)
Année scolaire 2014-2015 : participation des scolaires (*2^{ème} étape*)